

Ecole élémentaire Philippe Foré
Place de l'hôtel de ville
31370 Bérat

Compte rendu conseil d'école du 12 mars 2015

Membres Présents :

Parents délégués :

Mesdames AMILHAT, BOUNY , CIEUTAT , CONSTANT, ESCOUBOU, KARDJOUJ
Messieurs: , DIEZ , FARGEOT et LOPVET

Enseignants :

Mesdames BESSET, DORE, OSTER, TAULAIGO, PERISSE, SAINT AUBIN,
LAFOND PUYO, VAUGELADE, RUIZ, DUCOURNAU
Messieurs CODINA, PORTOLES, QUAGLIA

Mairie :

Monsieur BLANC, Maire de Bérat,
Madame LEBRUN Maire-adjoint chargé des affaires scolaires
ALAE : Mme GOLA, directrice

Membres Excusés :

Monsieur RESPAUD, Inspecteur de l'Éducation Nationale
Mme BOIZARD, enseignante
Monsieur BLANCO, parent délégué

Membres absents :

Mme KOHANIC, M DELERNIA, parents d'élèves

Début de séance : 17 heures 30

Présentation de M Quaglia, remplaçant de Mme Boizard

I) Préparation de la rentrée scolaire 2014 - 2015

Perspectives d'effectifs pour la rentrée de septembre 2015 : départ de 67 CM2 et arrivée de 48 CP. L'effectif prévisionnel est de 272 élèves.

12 CLIS - 48 CP - 55 CE1 - 56 CE2 - 60 CM1 - 41 CM2

Monsieur le Maire indique que, cette année, les opérations de carte scolaire (ouvertures/fermetures de classes) auront lieu en avril et juin.

II) Modification du règlement intérieur

Proposition à discuter qui concerne l'utilisation du téléphone portable à l'école.

Cette année, de nombreux élèves sont en possession d'un téléphone portable. Le règlement intérieur ne contient aucune disposition à cette question. Il semble donc nécessaire de préciser le cadre.

Nouvel article du règlement intérieur :

« L'utilisation du téléphone mobile est strictement interdite dans l'école depuis l'entrée jusqu'à la sortie. L'objet doit être éteint et rester dans le cartable. L'école et l'ALAE sont dégagées de toute responsabilité en cas de dégradation ou de perte. »

Vote à l'unanimité de cette modification.

Les familles en seront informées par le biais du cahier de liaison.

La question des sanctions, dans le cas de non respect de cette disposition, sera envisagée lors de la préparation du règlement intérieur à la rentrée scolaire prochaine.

III) Projet d'école

Le projet d'école a été validé par M Respaud, Inspecteur de l'Education Nationale.

Distribution du document récapitulatif des 3 axes et des fiches-actions.

Actuellement fiche-actions mises en oeuvre :

- permis internet dans les classes de CM1/CM2 avec le permis qui sera passé le 31 mars 2015

- semaine de la presse à venir du 23 au 27 mars 2015 et projet d'un journal scolaire en fin d'année.

- défimaths : en place de CE2 au CM2 avec une rencontre prévue pour les CM2 en juin avec des classes de Cazères impliquées.

- défi-dictées : en place en cycle 2

IV) Point sur la coopérative scolaire

Éléments joint par Mme Taulaigo, mandataire de la coopérative scolaire.

VI) Projet de classe et sorties scolaires

CP

① projet de sortie le 19 mai 2015 à la Maison des Loups à Orлу

② une course d'orientation sera organisée dans Bérat au mois de juin 2015 avec participation de GS

③ les élèves de GS seront accueillis à l'école élémentaire, une journée au mois de juin, dans le cadre de la liaison GS-CP

CE1

Projet de sortie au musée Al Campestre de Lherm

Cycle 2

Le vendredi 2 mars, à la salle des fêtes, les élèves du cycle 2, ainsi que ceux de la clis, assisteront à un spectacle financé par la Communauté de Communes du Savés dans le cadre du Festival de Jazz de la Maison de la Terre.

CE2

Projet de sortie au Parc pyrénéen de la Préhistoire en lien avec les apprentissages en histoire.

CM1 et CM1/CM2

Les deux classes effectueront une sortie le 19 mars dans le cadre du rallye-patrimoine organisé par l'Inspection académique. Cela sera couplé avec une visite du Capitole.

Les élèves de CM1 de ces deux classes iront à la Cité de l'Espace le 2 juin 2015. Des ateliers pédagogiques seront proposés.

CM2

Le projet de classe découverte à Paris du 1er au 5 juin se poursuit. En attente de validation de la part des deux inspections académiques concernées.

Le 31 mars tous les élèves de CM2 passeront le permis internet Après une préparation en amont dans les classes.

VI) sécurité à l'école

Un exercice PPMS a eu lieu le 29 janvier 2015.

Le PPMS a été réactualisé et mis en accord avec le PCS mis en place par la commune;

5 risques majeurs ont été identifiés :

- tempête
- inondations
- séisme
- mouvement de terrain
- risque nucléaire

Sur la base du document transmis par la commune, des documents ont été constitués et transmis à chaque enseignant afin que cela fasse l'objet d'une information aux élèves sur les consignes de sécurité.

Un document sera prochainement transmis à chaque famille.

Un second exercice aura lieu et un compte-rendu sera alors transmis à Monsieur le Maire et Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale.

VII) Questions diverses

Concernant les activités proposées par l'ALAE

Comment informer les enfants et les parents ?

Réponse de M Diez : elles sont sur le site de l'APEEB

Réponse de Mme Gola : en début d'année, l'information a été donnée à tous les élèves.

Il y a pour chaque activité un adulte référent auquel les élèves peuvent s'adresser.

Monsieur le Maire indique qu'une réflexion est en cours sur la façon de communiquer plus efficacement autour de ces activités tant en direction des élèves que des familles.

ALSH du mercredi après-midi

Certains parents souhaiteraient pouvoir récupérer leur enfant avant 16h qui est actuellement l'heure minimale de départ.

Réponse de Mme Gola : sur le temps ALSH, des activités sont organisées qui nécessitent une présence régulière, c'est un gage de qualité de service proposé. Cela concerne actuellement environ 45 enfants. Il n'est pas envisageable de permettre des départs à toute heure.

Pour information, 67 enfants sont récupérés Après le repas et avant le début des activités

Monsieur le Maire informe le conseil que la commande a été faite des drapeaux et des écussons à apposer à côté de la Déclaration des Droits de l'Homme et la Charte de la Laïcité. Dès réception, l'installation sera faite.

Communication de la prochaine date de réunion du conseil d'école : lundi 15 juin à 17h30, le retour des questions des parents d'élèves est attendu au plus tard le jeudi 11 juin 2015.

Pour les parents élus

Pour la Mairie

Pour les enseignants